



Mes chers Camarades,

Déjà l'été approche, sans que le printemps ait pu se manifester vraiment. Des orages éclatent soudain, sans avertissement. Les événements politiques se précipitent. La guerre continue sourde ici, meurtrière ailleurs. Nous laissons tous les jours un peu de nous-mêmes dans cette sarabande folle;

Et seul demeure ce "bulletin" parce que de braves camarades, que je remercie officiellement ici, m'adressent leurs articles et leur participation désintéressée aux frais énormes de cette petite publication interne à notre Amicale.

Joignez vous à ceux-là, si vous n'en faites déjà partie, et grossissez ainsi le nombre de ceux pour qui les mots "camaraderie, amitié, espoir" ne sont point vains.

Cne Paul MEYER

N O S M O R T S

===== Nous avons le regret de vous faire part de la perte cruelle que nous venons d'éprouver en la personne de notre membre d'honneur et oncle de notre camarade DONDELINGER

Monsieur Auguste DECHRISTE

Directeur général du Groupement pour la Reconstitution du Ht-Rhin
Médaille de la Reconnaissance Française 1914-1918
Médaille de la Résistance 1940-1945

décédé le 27 mai 1951, jour de son 57e anniversaire après une courte mais pénible maladie.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi, 30 mai 1951 en présence d'une très nombreuse assistance où la Brigade fut représentée par le Président Départemental et des camarades ayant connu le défunt lors du maquis du Gers et de la formation des Compagnies du Btn. METZ.

Nous prions la famille éprouvée d'agréer nos condoléances émues.

=====

E P I S M O I S S O N N E S

===== (Suite et fin)

-- Y V E S H E N N I N --

Tué par un éclat d'obus, le 21 novembre 1944

Les responsabilités partagées, les problèmes à résoudre en commun l'avaient fait ami de Pierre Dupont. Et pourtant, quel contraste entre les deux caractères!

Yves est un silencieux, un méditatif, un timide; il faut le deviner ou le voir à l'oeuvre pour savoir quelle valeur se cache sous ses apparences.

...

C'est d'abord un artiste; il a recueilli l'héritage et les leçons paternelles. Sa famille conserve pieusement ses dessins, ses esquisses, ses études, où l'exactitude s'unit à l'élégance des formes et des gestes.

Ce souci de l'exactitude, dont bon nombre d'artistes font volontiers bon marché, Yves le montrait en tout ce qu'il entreprenait. On a gardé le compte-rendu, rédigé par lui, d'une exploration de patrouille en l'église Saint Christophe; un sens très aiguisé du beau y voisine avec une précision technique surprenante.

Docile en tous les sens, mais surtout au sens étymologique du terme, docibilis : qui se laisse instruire, Yves s'est toujours assimilé facilement et complètement les leçons de toutes sortes qu'il a reçues. C'était un bon élève; mais, quand il s'agit de lui, retirons de cette expression ce qu'elle comporte souvent de passivité.

Pour savoir à quel point le christianisme avait pénétré et pétri cette âme de jeune, il faut lire cette oeuvre inachevée qu'il nous a laissée, et à laquelle il avait donné le titre : "Paul, Routier du Christ". Le texte est soigné, illustré de dessins à la plume, schématisé, mais suggestif. Derrière le récit de cette vie, c'est une âme qui apparaît et qui vibre. En face de cette grande figure de Paul, Yves éprouve "un sentiment indescriptible de faiblesse et de petitesse". Il devine le ressort caché de cette oeuvre prodigieuse :

"La prière fut toujours le grand levier de sa vie spirituelle; c'est parce qu'il sut recourir à Dieu que son action fut féconde et durable."

A quel point ce français de 16 ans fut passionné pour sa Patrie, les événements des dernières années l'ont révélé. Les occasions ne manquèrent pas de le manifester; et ces occasions, quelles qu'elles fussent n'étaient pas perdues:

" Nous avons prié pour la France, pour sa Libération, pour sa Reconstruction", note-t-il au retour d'un pèlerinage de troupe à Notre-Dame du Gripot.

Le scoutisme n'était pas pour lui un jeu d'enfant; il aboutissait directement au service effectif de la Patrie. En prévoyant le jour de la Libération, il notait : "Mise en rapport avec autorités, pour offrir les services de la Troupe; dès la Libération, recenser et réunir tous les scouts présents à Belfort pour se mettre au service de l'Armée et de la Municipalité."

Au moment où il écrivait cela, Yves avait accepté depuis longtemps les risques de l'action clandestine; associé dès 1941 au travail patriotique de son père, il diffusait les journaux, assurait les liaisons.

En septembre 1944, sa maison était occupée par un Etat-Major allemand; il se livre à un véritable espionnage, recueillant et transmettant à qui de droit les conversations téléphoniques et les renseignements de toute sorte.

Quant il fut touché, le 21 novembre, par un éclat d'obus, il avait déjà inauguré le service qu'il avait entrevu et, avec son père, venait de faire oeuvre patriotique.

Son souvenir, pour ceux qui ont aimé ce garçon si attachant, est source à la fois d'un grand regret et d'un grand espoir. Plus la victime est pure, plus fécond est le sacrifice.

CONCLUSION

A chacun de la tirer.

A chacun, surtout, de confronter sa vie avec les exemples qu'il vient de regarder.

....

...

Il y trouvera, j'en suis sûr : l'inspiration
d'un christianisme plus vrai;
d'un dévouement plus actif;
d'une générosité plus entière
d'une loyauté plus exigeante.

Et qu'ainsi, par leur rayonnement et par leur invisible prière, nos héros obtiennent à la France ce pour quoi ils ont combattu, et dont la réalisation nous semble encore si précaire :

LA PAIX

LA LIBERTE !

(FIN)

A P P E L

Nous désirons venir en aide aux familles de nos camarades combattant sur les territoires extérieurs.

Nous demandons donc d'adresser au Cne Paul MEYER, 159, Rue Théodore Deck à GUEBWILLER (Ht-Rhin) les noms et adresses des intéressés.

Nous rappelons qu'il s'agit là d'un des buts essentiels de l'Amicale.

EXTENSION DU BENEFICE DE LA SECURITE SOCIALE AUX VICTIMES DE LA GUERRE

- Loi N° 50.879 du 29.7.50
- Décret N° 51.318 du 28.2.51

En application, doivent être immatriculés à la Caisse Primaire de Sécurité Sociale de leur circonscription les victimes de guerre, titulaires de pension et ayant la qualité de :

- grands invalides
- veuves non remariées
- orphelins de guerre

L'affiliation est obligatoire pour :

- les victimes de guerre non salariées
- les victimes de guerre membres de la famille d'un assuré
- les victimes de guerre assurées volontaires
- les victimes de guerre déjà assurées comme retraités ou pensionnés

Ladate d'affiliation est fixée au 1.11.51.

Les formulaires sont à prendre à l'Office Départemental des Anciens Combattants & Victimes de la Guerre, dont le personnel donnera toutes explications complémentaires à notre texte, qui ne joue que le rôle d'avertisseur officieux.

LE BON VIEUX TEMPS

=====

L A P E C H E

----- Histoire vécue

Or donc, le popotier (bénie soit sa mémoire et que chacun lui pardonne ses méfaits) nous avait fait manger des nouilles. Gaussen l'ainé, toubib de son vénérable état, en pâlit. De rage il vida le moutardier. Mais les rages de toubib ne durent jamais longtemps, et notre homme, habitué à se pencher

...

sur les vicissitudes du genre biman placentaire , se pencha aussi sur la détresse de cette popote-là. Cette détresse était d'autant plus grande qu'étant au repos dans un petit village de la plaine d'Alsace, nous n'avions d'autres soucis immédiats à portée de main que ceux des olives gustatives et de leur prolongement communément appelé tripe. Mais comme une âme saine ne saurait se passer d'un support en bonne forme, le toubib prit à partie l'aumônier :

- Tu viens, pasteur, on va à la pêche !

Comme l'âme du pasteur avait peine à contenir dans son long corps fatigué par les beans étanémié par les nouilles (rentre en toi-même, popotier et fais pénitence) il acquiesça.

Les deux s'en allèrent donc emprunter canne à pêche et asticots. Peut-être aussi était-ce un panier qu'ils garnirent de plastic et détonnateurs le tout soigneusement recouvert d'un petit linge blanc comme le panier du petit chapeau rouge. Mais je dois faire erreur. A la Très-Chrétienne-Brigade-Alsace-Lorraine-du-Colonel Malraux on ne s'arme point de la sorte pour prendre du poisson.

L'ILL n'était pas loin. Un petit bois truffé de mines, mais qu'importe, chacun des deux était en bonne compagnie en la circonstance, et voilà la rivière, calme comme un champ de bataille en temps de paix. Il y avait même une barque, mais malheureusement à la berge opposée. Nos deux hommes se tâtent, tâtent l'eau, se tâtent encore, et comme le toubib était le plus courageux des deux, il s'en alla se déshabiller dans le fourré (non point pour avoir l'air plus braconnier encore) pour quérir la barque.

Manque de peau. Sur l'autre rive un homme apparaît et détache la plate frégate. Délicatement l'aumônier pose son panier, et comme le gèneux traverse la rivière, il engage la conversation avec le quidam, ce à haute et intelligible voix afin de permettre à son larron de compère de rendosser les ustensils de sa dignité.

" C'est quand-même malheureux. Toute la pêche est cassée avec leurs crenates, dit l'homme, avec un accent qui sent le terroir. Vous gombrenez che suis le garde-jasse et garde-pêche. Mais ça m'intéresserai quand-même de voir une fois ça.

Qu'à celà ne tienne. Ce n'était pas difficile. Et voilà nos trois garants de l'ordre moral et public embarqués pour la braconne.

Deux heures durant notre homme rama le coin poissonneux. Le résultat lui fit oublier sa peine.

Quant à la séparation, elle fut touchante. Le panier était plein de poissons, mais les blousons américains ont de grandes poches, mais trop petites ce jour-là. Notre nocher a bien voulu se charger de ce que nous ne pouvions prendre. Il se chargea même du reste de plastic pour quelque opération future.

" Et hein, dit-il, quand vous voudrez de nouveau aller à la pêche, vous me le direz, et che vous prêterai de nouveau mon navire."

N O S V I V A N T S

C A R N E T B L A N C

Nous avons la joie de vous faire part des mariages suivants :

notre camarade Joseph HUTIN , ingénieur E.C.P. avec Mademoiselle Janine SIMON

La Bénédiction nuptiale leur a été donnée le 15.5.51.

46, Avenue Moll - VITRY-LE-FRANCOIS (Marne)

notre camarade Robert VENTURELLI, Paroisse St.Joseph-COLMAR - 16 juin 51.

28, Rue des Papateries - COLMAR

Très vives félicitations!

V I E D E S S E C T I O N S

=====

" C. C. "

=====

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 MARS 1951

Présents : MM. ANCEL - BOCKEL - NEFF - METZ - FARGE - THONY - BAUER-LYNCH -
HEES - GENTZBOURGER M. - SION.

Excusés : M. VENTURELLI

Absents : MM. GROB - CAVALIN - FREYSZ - INNOCENTI.

Représentation des sections : Bas-Rhin : GENTZBOURGER P.
Haut-Rhin : MEYER P.
Paris : DEDOYARD R.
SAVOIE : TERNIS G.
Toghlouse : SOULA J.
Moselle : PILLOT P.

M. VENTURELLI avait délégué ses pouvoirs à SION.

La séance est ouverte à 22,30 heures.

1) RAPPORT DU PRESIDENT : Le Ddt. ANCEL, Président, ouvre la séance en souhaitant à tous une cordiale bienvenue. Après avoir rendu hommage à la vitalité de l'Amicale dont le nombre des membres a passé, au cours de l'année écoulée de 476 à 515, il félicite de leurs efforts les sections particulièrement méritantes de la Moselle, qui renait plus vivante que jamais et du Haut-Rhin qui prépare la naissance d'une jeune section à Belfort.

Il déplore que des sections éloignées et squelettiques comme Toulouse et la Savoie en soient réduites à vivre d'une vie de marmotte.

Après avoir rappelé les différentes manifestations de l'Amicale, en particulier la fête de Noël de la section du Bas-Rhin et les résultats obtenus dans le domaine de l'entraide et de la solidarité, il termine par un émouvant appel au maintien entre les anciens de la Brigade de cet idéal de fraternité qui reste le leur. Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2) SITUATION FINANCIERE : Le Trésorier donne lecture du rapport financier et le remet aux commissaires aux comptes qui l'examinent pendant que la séance se poursuit.

3) RAPPORT MORAL DES SECTIONS :

a) Section Bas-Rhin : L'année 1950 a marqué un certain ralentissement de l'activité de la section. Du fait du travail énorme que représente l'organisation d'un gala annuel, la section a renoncé à l'organiser cette année et voulait la remplacer par la présentation du film "Bastogne" qui n'a pu avoir lieu en raison de difficultés imprévues.

Quoi qu'il en soit, le bureau de la section est décidé de faire tous les efforts nécessaires pour regrouper les membres au cours de réunions amicales fréquentes.

b) Section Moselle : Nous tenons en premier lieu à remercier le Comité central d'être venu ce jour, pour tenir son Assemblée générale dans notre ville et sommes heureux de vous accueillir.

L'organisation de la manifestation ayant été confiée à notre président, toute notre section, et aucun de nous n'avait d'arrière pensée car nous avons voulu faire comprendre à tous nos membres que nous devons plus que jamais nous revoir et affirmer sur le plan départemental l'existence, la vitalité de notre association et jouer notre rôle dans la vie et dans le relèvement moral de notre pays.

...

Montrer à tous, que la camaraderie qui nous lie, quel que soit le rang de chacun, sa situation, ses idées, n'était pas un mot vide de sens et redonner par là à tous nos camarades du département, qui, par négligence, nonchalance ou découragement avaient quittés nos rangs, un peu de cette confiance, de cette volonté de voir aboutir certaines de nos idées et les inciter à nous rejoindre à nouveau et à retrouver, toute la force que notre Brigade Alsace-Lorraine avait aux grands jours de la Libération de notre sol.

Je crois toutefois que nos efforts ne sont pas restés vains et que nos espoirs ont commencé à se réaliser d'une manière satisfaisante.

Notre ardeur s'est vue amplifiée par le nombre croissant de camarades répondant à notre appel, nous laissant prévoir le succès de la journée de demain, qui sera pour tous le sceau de notre belle amitié.

c) Section Haut-Rhin : Le Président dit sa satisfaction de la bonne marche de la section, et de la création de la section BELFORT. Puis il parle de la stèle de Froideconche, indiquant que les contacts se poursuivent avec la municipalité en vue de l'apposition d'une plaque sur la stèle qui doit être élevée à l'emplacement du cimetière.

d) Section Paris : Après quelques mois de sommeil léthargique, la section PARIS semble être repartie du bon pied. A la dernière réunion du 25/2 sur 27 convocations lancées, 15 membres étaient présents et 5 excusés. Par contre, la fête organisée en janvier 1950 s'est soldée par un déficit. Avis aux ambitieux.

e) Section Toulouse : Le représentant de la section parle des difficultés qu'il rencontre, étant donné l'étendue de leur secteur et le petit nombre de membres.

f) Section Savoie : La question est sensiblement la même que celle de la section Toulouse, néanmoins il convient de rappeler le geste de cette section, lors des inondations de 1949, qui a organisé une fête et dont la recette très importante a été transmise au département de la Moselle pour ses sinistrés.

4) NOMINATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Sont désignés : MM. LIBOLD et CABOZ.

5) VERIFICATION DES COMPTES : Les commissaires aux comptes, après vérification, approuvent la bonne tenue des livres du Trésorier Général. Il est ensuite demandé aux membres présents d'approuver les comptes, ce qui est fait à l'unanimité.

6) ELECTIONS : Après discussion, il est décidé que les représentants de Section disposeront d'autant de voix qu'il y a de cotisants à la date de ce jour, c'est à dire :

Bas-Rhin	69	Haut-Rhin	75	Moselle	30
Paris	18	Toulouse	6	Savoie	8
C.C.	7				

Avant de procéder au vote, un bureau de vote est constitué : MM. NUFFER, DORY et BAUMANN sont désignés, puis il est rappelé que cinq membres sont à élire en remplacement de MM. BAUER-LYNCH, INNOCENTI, FARGE, THONY et SION.

SION rappelle que des raisons personnelles l'empêchent de continuer ses fonctions et demande à ne pas être réélu. Le président du C.C. prend la parole en précisant qu'il comprend très bien les raisons de SION, mais que pour la bonne marche de l'Amicale, il insiste pour que SION accepte de reposer sa candidature. Puis on procède au vote. Les résultats sont les suivants :

KIEFFER André	7 voix	DEDOYARD Roger	135 voix	CHILLES Julien	85 voix
MARING Camille	133 "	FARGE Raymond	121 "	WINTER Raymond	77 "
MUNIER J. Marie	135 "	THONY Georges	202 "	SION Marcel	161 "

...

A la suite de ce vote sont déclarés élus :
 MARING G. 133 voix - MUNIER J.M. 135 voix - DEDOYARD R. 135 voix -
 THONY G. 202 voix - SION Marcel 161 voix.

7) DIVERS :

a) Renouvellement des cartes de membres :

Celles-ci ne portant des cases pour vignettes de cotisation que jusqu'à 1951, une petite modification sera apportée aux cartes restant en stock, le numérotage sera modifié également, c'est à dire qu'il partira de 1.001.

b) Cartes de membres bienfaiteurs :

Cette décision prise par le Comité Central lors de sa séance du 12.10.50, demanderait à être entérinée, afin d'éviter toute modification aux statuts ainsi que les formalités que celle-ci entraîne. Le CC. est donc invité à faire imprimer les cartes et à les faire parvenir aux sections qui les placeront.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 0 h.45.

 PROCES-VERBAL DE LAREUNION DU 13 AVRIL 1951

Présents : MM. ANCEL - METZ - THONY - FREYSZ - SION - GROB - GENTZBOURGER M.

Excusés : M. HEES - MARING - SCHEYDECKER - (membre d'honneur)

Délégations de pouvoirs : DEDOYARD à THONY - VENTURELLI à SION et BOCKEL à GENTZBOURGER M.

Absents : MM. NEFF - MUNIER - CAVALIN

Représentants des sections : M. GENTZBOURGER P. du Bas-Rhin - M. PILLOT de la section Moselle s'était fait excuser, ainsi que M. Paul MEYER, Section du Haut-Rhin

1°) ELECTION DU BUREAU :

Président : ANCEL 10 voix

METZ 1 voix

1er V. Président :

METZ 8 voix

BOCKEL 1 "

FREYSZ 1 "

NEFF 1 "

2e Vice-Président :

NEFF 7 voix

GROB 2 "

GENTZBOURGER M. 1 "

1 abstention

Secrétaire général

SION 19 voix

Secrétaire Général-adjoint

GENTZBOURGER M. 5 voix

GROB 2 "

SION 2 "

METZ 1 "

Trésorier Général :

HEES 11 voix

Trésorier Général-adjoint :

THONY 9 voix

2 abstentions

Commissions : de secours : BOCKEL 11 v. - HEES 10 v. - METZ 10 v. - NEFF 11 v. SION 1 v. - 1 abstention.

de discipline : VENTURELLI 9 v. - FREYSZ 11 v. - GENTZBOURGER

M. 9 v. - GROB 4 v. - THONY 2 v. - NEFF 9 v. 2 abst.

d'admission : NEFF 11 v. - SION 9 v. - THONY 11 v. - FREYSZ 2 v.

Pourtant M. M. GENTZBOURGER ayant demandé à permuter ses fonctions avec celles de Trésorier adjoint, le conseil d'administration donne son accord à l'unanimité.

...

Le bureau est donc ainsi constitué pour 1951 :

Président	: ANCEL	1er V.Président	METZ
2e Vice-Président	: NEFF Léon	Sec.Général	SION
Sec.Gl Adjoint	: THONY	Trésorier Gl.	HEES
Trésorier Adjoint	: GENTZBOURGER M.		

COMMISSIONS : de secours : BOCKEL - HEES - METZ - NEFF
de discipline : VENTURELLI - GENTZBOURGER M.- NEFF - SION -FREISZ
d'admission : NEFF - THONY - SION.

2°) DIVERS : a) Vignettes de cotisations : A la demande du président de la section du Haut-Rhin, des vignettes de cotisations seront imprimées sans porter le millésime de l'année, celui-ci sera mis à l'encre ou au timbre. Il est décidé d'en commander 2.000. Confirmation sera donnée par lettre à Mr. le Président de la section du Haut-Rhin.

b) Réunion du Comité Central : Le Président de la section Moselle demande, et ce, afin de permettre aux membres du C.C. habitant METZ et au Président de la section Moselle d'assister à ces réunions, qu'elles aient lieu le samedi après-midi, ce qui a priori semble assez difficile, étant donné que bien des membres quittent STRASBOURG ce jour-là, néanmoins, un effort sera fait en ce sens pour la prochaine réunion.

c) Secrétariat : Etant donné l'ampleur des travaux de secrétariat, le secrétaire Général SION demande que son secrétaire adjoint puisse lui apporter une aide substantielle, THONY se mettra bien volontiers à la disposition chaque fois que ce sera nécessaire.

La séance est levée à 23 h.10

=====

" H. R. "

=====

PROCES-VERBAL DE LA REUNION

DU BUREAU DE LA SECTION DU HAUT-RHIN LE 23.V.51

Les membres du Bureau de la Section du Haut-Rhin se sont réunis à MULHOUSE le 23.5.51.

Sont présents : Cne Paul MEYER, Dr.OFFENSTEIN, MM.LIBOLD, GROB, BITSCHENE, MARTIN, GROTZINGER.

Sont excusés : VENTURELLI, LUTRINGER.

Le Président ouvre la séance à 21 h. par le

1°) COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE : A noter l'élection de MUNIER, de la section de BELFORT, au Comité Central.

2°) SECTION DE BELFORT : Nous apprenons avec peine que le Docteur RUBERT doit nous quitter très prochainement.

Le Comité décide de faire un geste de reconnaissance envers le Docteur RUBERT qui s'est dévoué sans compter pour ses camarades de BELFORT.

Une entrevue aura lieu avec MUNIER pour désigner un responsable de la section de BELFORT...

3°) MEMBRES EN ACTIVITE EN INDO-CHINE : Un appel sera fait dans le Bulletin pour avoir la liste des camarades engagés en Indochine.

4°) DIVERS : Divers points sont réglés.

....

La séance est levée à 23 h.30.

M U T A T I O N S

CONTRIBUTION AUX FRAIS DE REDACTION : 300.-frs. pour 12 numéros à adresser
à Paul MEYER -159, Rue Théodore Deck - GUEBVILLE (Ht-Rhin) - CCP LYON 138814
50; Frs. pour tout changement d'adresse.

[illegible]